

DEREK PRINCE
MINISTRIES INTERNATIONAL

Méditation

La grâce de Dieu dans les finances

Jésus a enduré notre pauvreté afin que nous puissions partager son abondance.



Jour 130/365

Proclamer la parole de Dieu
Par Derek Prince

L'opération de la grâce de Dieu est gouvernée par trois principes de base. Premièrement, nous ne pouvons pas gagner la grâce, et inversement, tout ce que nous pouvons gagner n'est pas grâce :

> « Or, si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres ; autrement la grâce n'est plus une grâce. Et si c'est par les œuvres, ce n'est plus une grâce ; autrement l'œuvre n'est plus une œuvre. » (Romains 11:6)

Ce principe exclut la plupart des gens « religieux » de la grâce de Dieu, parce qu'ils pensent pouvoir la gagner.

Deuxièmement, il n'y a qu'un seul canal de la grâce. « Car, la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ » (Jean 1:17). Toute forme de grâce qui nous est faite ne vient que par Jésus-Christ.

Troisièmement, il n'y a qu'un seul moyen de se l'approprier et c'est par la foi. Ce principe est résumé en trois expressions successives en Éphésiens 2:8–9 : « Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi.... Ce n'est point par les œuvres, [ce que nous gagnons]. »

Peu de chrétiens réalisent que ce principe s'applique autant au domaine financier et matériel qu'à tout autre nous concernant. La Bible nous avertit notamment contre :

- L'irresponsabilité (Proverbes 10:4) ;
- La paresse (Proverbes 24:30-34) ; et,
- La malhonnêteté (Ephésiens 4:28).

Aussi longtemps que nous serons coupables de l'un ou de l'autre de ces comportements, nous n'aurons aucun droit de nous attendre à la grâce de Dieu dans nos finances. C'est pourquoi, en tant que chrétien, il nous appartient d'être honnêtes, responsables et de travailler dur.

© 2008 - Derek Prince Ministries France

Méditation ★

Transcription: WD-B097-130-FRA
Dernière mise à jour: 16 Sept 2026
Site web: Derekprince.com/fr/resources

